



**PROCES VERBAL**  
de la séance du 4 juin 2013

Membres	Membres en exercice	Membres présents	dont titulaires	dont suppléants
131	131	66	57	9

Etaient présents :

Membres du Bureau :

TRESSANGE	WEBER	Jean-Paul	Président	YUTZ	MEYER	Charles	3e assesseur
INGLANGE	REISTROFFER	Gilbert	1er vice-président	TERVILLE	BERARDI	Robert	4e assesseur
RITZING	KIFFER	Edmond	2e vice-président	FONTOY	MARTIN	Jean-Eric	5e assesseur
MANOM	CHRISTNACKER	Daniel	3e vice-président	NEUFCHÉF	VILLEMORTI	Marcel	6e assesseur
KIRSCHNAUMEN	GEORGES	Gérard	1er assesseur	RUSSANGE	KRIER	Roland	8e assesseur
VALMESTROFF	ZORDAN	Jean	2e assesseur				

Etaient présents :

Délégués titulaires

BOUZENDORFFER	Robert	APACH	BECKER	Patrick	KUNTZIG
GHAMO	Fernando	BASSE-HAM	RICCI	Françoise	LAUNSTROFF
NOEL	Guy	BERTRANGE	LEUVREY	Jacky	LUTTANGE
CAFFENNE	Henri	BERTRANGE	KICHENBRAND	Michel	MANDEREN
GIORGINI	Gérard	BOULANGE	CARRE	Thierry	MANOM
KOWALCZYK	Pierre	BOUSSE	LAMARLE	André	MONDELANGE
SCHLINCKER	Bernard	BUDING	MORENA	Mario	NILVANGE
DIBENE	Nicolas	DISTROFF	CHAUMIER	Claude Eric	LOUDRENE
ZENNER	René	ELZANGE	SCHOSSELER	Sébastien	RANGUEVAUX
EBERHART	Pascal	FAMECK	LEIDIG	Armand	RETEL
STEICHEN	Christian	FAMECK	WEILER	Jean-Paul	ROSSELANGE
BORLA	Gérard	FLORANGE	ACKERMANN	Raymond	TERVILLE
PASQUALETTO	Roméo	FLORANGE	MELI	Dominique	THIONVILLE
ALBANE	François	GUENANGE	PARGNY	Jean-Paul	THIONVILLE
UNTEREINER	Alain	GUENANGE	RITTER	Jean-Marie	THIONVILLE
SOMMEN	Christian	HALSTROFF	NOLLER	Philippe	THIONVILLE
MOYSON	Rolande	HAYANGE	DELUY	Georges	THIONVILLE
PHILIPPS	Angèle	HAYANGE	SWOL	Nathalie	THIONVILLE
GUBERNATOR	Roger	HOMBOURG-BUDANGE	PHILIPPE	Marie-Françoise	THIONVILLE
SCHWEITZER	Jean-Marc	HUNTING	CAZALET	Alain	TRESSANGE
MARQUET	François	ILLANGE	DILLIER	Yves	YUTZ
MENEGOZ	Michel	KEMPLICH	MULLER	Henri	YUTZ
DEGENEVE	Denis	KIRSCH-LES-SIERCK	BIEBER	Philippe	YUTZ

Délégués suppléants

GRASSER	Patrick	ILLANGE	SCHMITT	Dominique	THIONVILLE
KAISER	Jean-Marie	KERLING-LES-SIERCK	FEIREISEN	Gérard	THIONVILLE
WEHR	Denis	MERSCHWEILLER	LANDSGESELL	Rémy	VECKRING
GUERIN	Max	RICHEMONT	NEY	Heniz	WALDWEISTROFF
VAISSE	Brigitte	THIONVILLE			

Sont excusés et ont donné procuration : Mme Elvire VILLARUBIA à M. Alain UNTEREINER, M. Jean-Marc HEYERT à M. Christian STEICHEN, M. Claude CORVISIER à M. Pascal EBERHART, Mme Lilli KREUWEN à M. Roméo PASQUALETTO, M. Marcel Humbert à M. Mario MORENA, M. Philippe SLENDZAK à M. Charles MEYER, M. Gérard d'AMBROSIO à Mme Rolande MOYSON,

Sont excusés : M. Daniel PERLATI, M. Roger TUSCH, Mme Laurette PRATI, M. Jean-Michel MULLER, Mme Marie-Rose HELMER, M. Arsène WEYANT, Mme Marguerite MATHIS, M. Jean-François ADAM, M. Camille WERNER, M. Roger TIRLICIEN, M. Antonio BRUZZEZE, Mme Odile FRIEDMANN  
Assistaient en outre : M. Philippe ROUSTAN, Mmes Liliane FELLY, Bernadette VIEUSANGE, Karine THIRY.

Les délégués présents ont signé au registre des délibérations.

Les délibérations concernant les points examinés lors de cette séance ont été publiées le 10 juin 2013, les autres conditions éventuellement nécessaires au caractère exécutoire de ces actes étant conformes aux dispositions législatives en vigueur (Loi Municipale Locale du 6 juin 1895 et Lois des 2 mars et 22 juillet 1982).

M. le Président ouvre la séance à 18 h 15 en indiquant que le quorum est atteint.

M. le Président passe à l'examen de l'ordre du jour.

### 1) Désaffectation d'une parcelle de terrain

M. Jean-Paul Weber, Président indique que la commune de Moyeuve-Grande a sollicité le syndicat pour reprendre possession d'une parcelle de terrain, cadastrée section 21 numéro 58/0032, d'une superficie de 28 m<sup>2</sup>, mise à disposition d'ERDF dans le cadre de la concession de distribution publique d'électricité.

La parcelle en question n'ayant plus d'utilité pour le concessionnaire et ne participant plus à l'exercice de sa mission, elle peut être rendue à la commune d'origine.

ERDF ayant manifesté son accord pour que ce terrain soit rétrocédé à la commune, le comité syndical est appelé à se prononcer et à autoriser le retour du terrain en question dans le patrimoine communal.

Dans l'affirmative, il autorisera M. le Président à signer la convention de restitution avec le concessionnaire.

Le Comité syndical appelé à se prononcer valide à l'unanimité la proposition du présent rapport et autorise le Président à signer la convention de restitution avec le concessionnaire.

### 2) Redevance R2 2011

M. Edmond KIFFER, 2<sup>e</sup> Vice-Président indique que la redevance R2/2011 a été arrêtée définitivement après actualisation de la formule de calcul.

Il en résulte que la subvention reversée aux communes s'établit à **694 847 €**. Cette somme tient compte depuis l'an dernier de deux nouveautés :

- la suppression de la prise en charge des dépenses d'illuminations, décidée au niveau national par le concessionnaire.

- l'affectation à des travaux de sécurisation de réseaux HTA de la part de subvention relative aux frais de maîtrise d'œuvre, jusqu'ici distribuée aux communes

Le tableau ci-joint détaille commune par commune le montant de cette subvention qui sera versée au cours de l'été 2013.

Un courrier de notification du montant définitivement attribué sera adressé aux communes dans les prochaines semaines.

Commune	R2/2011
ALGRANGE	29 592 €
APACH	6 198 €
AUMETZ	34 152 €
BASSE-HAM	12 003 €
BERTRANGE	982 €
BOULANGE	18 387 €
BOUSSE	541 €
ELZANGE	1 075 €
FAMECK	9 026 €

FLORANGE	13 070 €
FONTOY	4 761 €
GRINDORFF	191 €
GUENANGE	35 153 €
HALSTROFF	92 €
HAYANGE	9 958 €
ILLANGE	666 €
KEDANGE-SUR-CANNER	10 108 €
KIRSCH-LES-SIERCK	4 189 €
KOENIGSMACKER	17 733 €
LAUMESFELD	54 €
LAUNSTROFF	4 610 €
MANDEREN	16 395 €
MANOM	982 €
MERSCHWEILLER	1 841 €
METZERESCHE	881 €
METZERVISSE	24 548 €
MONDELANGE	6 523 €
MONNEREN	605 €
MOYEUVRE-GRANDE	4 388 €
NILVANGE	2 857 €
OTTANGE	88 008 €
RETTTEL	12 603 €
RICHEMONT	792 €
RITZING	319 €
ROSSELANGE	34 340 €
RURANGE-LES-THIONVILLE	3 045 €
RUSSANGE	9 044 €
RUSTROFF	470 €
SEREMANGE-ERZANGE	121 €
TERVILLE	64 623 €
THIONVILLE	94 732 €
TRESSANGE	71 575 €
YUTZ	43 614 €
<b>TOTAL :</b>	<b>694 847 €</b>

Le Comité syndical valide à l'unanimité la répartition de la R2 2011 en arrêtant définitivement les dépenses retenues au titre de 2011.

### 3) Effacement des réseaux – programme 2013

M. Jean-Paul Weber, Président indique que la convention du 29.01.2013 relative à l'application de l'article 8 du cahier des charges prévoit une enveloppe globale de 300.000 € pour les dossiers d'effacement 2013.

Lors de sa réunion de juin 2010, le comité du SISCODIPE avait adopté le principe de financer prioritairement et à 40 % les dossiers qui constituent une première opération pour une commune.

Pour 2013, aucune opération n'étant concernée par ces 40 %, l'enveloppe de 300 000,00 € est à répartir équitablement entre les communes concernées.

Compte tenu de l'importance des demandes présentées, le bureau syndical, lors de sa séance du 23 mai dernier, a proposé de plafonner le montant de la dépense subventionnable à 220 000 €, ce qui permettrait d'atteindre un taux de subvention de 15,7925745978 %

Le tableau ci-après présente l'ensemble des opérations retenues au titre de 2013 :

N° Affaire	Communes	Opération	Dépense	Subvention versée (plafond subventionnable : 220.000 €)
D323/021619	ALGRANGE	Rue de Londres : 1ère et 2ème tranches	401 355,62 €	34 743,66 €
D323/060630	ANGEVILLERS	Rues de Thionville, des Ecoles, des Fauvettes et Impasse des Lilas	180 158,48 €	28 451,66 €
D323/067421	ELZANGE	Rues du Moulin et de la Scierie	104 929,93 €	16 571,14 €
D323/050618	GUENANGE	Rues de la Fontaine, des Prés, des Jardins, Emile Zola et Impasse des Petites Vignes	226 304,22 €	34 743,66 €
D323/064407	GRINDORFF-BIZING	Rues des Prés, de Walweistroff, de la Fontaine	35 121,81 €	5 546,64 €
D323/041340	HAVANGE	Grand'Rue, rue de Bure, Boucle de la Forge, Allée des Prairies	174 536,16 €	27 563,76 €
D323/060114	ILLANGE	Rues du Château d'Eau, de la Moselle, des Jardins et des Vergers	196 540,40 €	31 038,79 €
D323/040698	OTTANGE	Rue d'Audun et Rue des Ecoles à Ottange-Nondkeil	351 559,83 €	34 743,66 €
D323/042583	RANGUEVAUX	Rue de Morlange	108 882,88 €	17 195,41 €
D323/060244	SIERCK LES BAINS	Entrée de ville et rue du Moulin	50 683,84 €	8 004,28 €
D323/049729 D323/056714	TERVILLE	Phases 1 et 2 Rues Hugo, Doumer, Pasteur, Meulerie, Barrès	223 470,94 €	34 743,66 €
D323/056870	VITRY SUR ORNE	Rue Jean Jaurès (partie basse)	20 713,94 €	3 271,27 €
D323/065013	WALDWEISTROFF	Rues Libération, de la Poste et place de l'Eglise	99 565,70 €	15 723,99 €
D323/058466	YUTZ	Rue des Jardins	48 493,79 €	7 658,42 €
<b>TOTAL opérations :</b>			<b>2 222 317,54 €</b>	<b>300 000,00€</b>
<b>Enveloppe 2013 : 300 000 €</b>				
<b>Taux : 15,7925745978 %</b>				

Le Comité valide à l'unanimité le programme d'effacement de réseau ainsi que sur l'octroi des subventions correspondantes suivant répartition ci-dessus.

4) Effacement des réseaux – subvention sur fonds propres SISCODIPE

M. Jean-Paul Weber, Président indique qu'en complément à la subvention versée au titre de l'article 8, le Comité Syndical a proposé de répartir entre les communes concernées, une enveloppe supplémentaire de 50 000,00 € prise sur les fonds propres du SISCODIPE, et ce suivant les mêmes règles, à savoir un plafonnement du montant de la dépense subventionnable à 220 000,00 €.

Les communes bénéficieraient ainsi, compte tenu de ce plafond, d'un subventionnement de 18,4246703641 % réparti comme suit :

- 15,7925745978 % au titre de l'article 8 ;
- 2,6320957663 % sur enveloppe SISCODIPE.

Le tableau ci-après présente l'ensemble des opérations retenues au titre de 2013 :

N° Affaire	Communes	Opération	Dépense	Subvention versée (plafond subventionnable : 220.000 €)
D323/021619	ALGRANGE	Rue de Londres : 1ère et 2ème tranches	401 355,62 €	5 790,61 €
D323/060630	ANGEVILLERS	Rues de Thionville, des Ecoles, des Fauvettes et Impasse des Lilas	180 158,48 €	4 741,94 €
D323/067421	ELZANGE	Rues du Moulin et de la Scierie	104 929,93 €	2 761,86 €
D323/050618	GUENANGE	Rues de la Fontaine, des Prés, des Jardins, Emile Zola et Impasse des Petites Vignes	226 304,22 €	5 790,61 €
D323/064407	GRINDORFF-BIZING	Rues des Prés, de Walweistroff, de la Fontaine	35 121,81 €	924,44 €
D323/041340	HAVANGE	Grand'Rue, rue de Bure, Boucle de la Forge, Allée des Prairies	174 536,16 €	4 593,96 €
D323/060114	ILLANGE	Rues du Château d'Eau, de la Moselle, des Jardins et des Vergers	196 540,40 €	5 173,13 €
D323/040698	OTTANGE	Rue d'Audun et Rue des Ecoles à Ottange-Nondkeil	351 559,83 €	5 790,61 €
D323/042583	RANGUEVAUX	Rue de Morlange	108 882,88 €	2 865,90 €
D323/060244	SIERCK LES BAINS	Entrée de ville et rue du Moulin	50 683,84 €	1 334,05 €
D323/049729 D323/056714	TERVILLE	Phases 1 et 2 Rues Hugo, Doumer, Pasteur, Meulerie, Barrès	223 470,94 €	5 790,61 €

D323/056870	VITRY SUR ORNE	Rue Jean Jaurès (partie basse)	20 713,94 €	545,21 €
D323/065013	WALDWEISTROFF	Rues Libération, de la Poste et place de l'Eglise	99 565,70 €	2 620,67 €
D323/058466	YUTZ	Rue des Jardins	48 493,79 €	1 276,40 €
<b>TOTAL opérations :</b>			<b>2 222 317,54 €</b>	<b>50 000,00 €</b>
<b>Enveloppe : 50 000 €</b>				
<b>Taux : 2,6320957663 %</b>				

Le Comité valide à l'unanimité l'octroi de cette subvention complémentaire sur le programme d'effacement de réseaux 2013.

M. le Président, ayant épuisé l'ordre du jour, lève la séance à 20 h 00.

OBSERVATIONS ET RECLAMATIONS

Et ont signé les membres présents :

Le Président

